

Heurtey Petrochem

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Heurtey Petrochem
89, boulevard Franklin Roosevelt
92500 Rueil-Malmaison

A l'Assemblée Générale de la société Heurtey Petrochem,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Heurtey Petrochem relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Comme indiqué dans le paragraphe « Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts associés » figurant au sous-paragraphe 3.2.22 de la Note 3 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, le chiffre d'affaires et la marge à terminaison des contrats à long terme sont comptabilisés au fur et à mesure de l'avancement physique des projets, lui-même pondéré par le coût de chaque étape du projet. Cette méthode implique l'utilisation par la direction d'estimations, en particulier dans la détermination du résultat à terminaison de chaque projet. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place par votre groupe pour déterminer l'avancement et le résultat à terminaison, ainsi qu'à apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.
- Comme indiqué dans le paragraphe 3.2.7 « Perte de valeur des immobilisations incorporelles, corporelles et des écarts d'acquisition » de la Note 3 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe a procédé, à la clôture de l'exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre groupe et des estimations utilisées, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futures actualisées et avons revu les calculs effectués par votre groupe. Nous avons vérifié que la note 4.1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.
- Comme indiqué dans le paragraphe 3.2.19 « Impôts » de la Note 3 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe a apprécié sa capacité à imputer les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales reportables sur ses bénéficiaires fiscaux futurs. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre groupe et des estimations utilisées, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable du plan de consommation prévisionnel des déficits reportables qui nous a été communiqué ainsi que des hypothèses retenues par votre groupe. Nous avons vérifié que la note 4.6 « Impôts différés » de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.
- Comme indiqué dans le paragraphe 3.2.15 « Provisions » de la Note 3 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour risques et charges sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction dès lors qu'une sortie de ressources est probable. Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et nous avons vérifié leur caractère raisonnable, sur la base des informations disponibles à la date de l'arrêté des comptes.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 mars 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Françoise Garnier-Bel

Ernst & Young et Autres



Laure-Hélène de la Motte

Groupe HEURTEY PETROCHEM

États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017



HEURTEY PETROCHEM

**COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

Groupe HEURTEY PETROCHEM

États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017

I - ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actifs			
Actifs non-courants			
Ecarts d'acquisition	4.1	64 183	68 152
Immobilisations incorporelles	4.2	8 791	9 883
Immobilisations corporelles	4.3	8 760	10 812
Actifs financiers	4.4	2 516	1 587
Autres actifs non courants		816	819
Participations dans les coentreprises mises en équivalence	4.5	6	338
Instruments financiers dérivés	4.18		11
Actifs d'impôts différés	4.6	9 079	11 090
		94 151	102 691
Actifs courants			
Stocks	4.7	1 662	1 902
Contrats de construction en cours, actif	4.8	87 793	105 193
Clients et comptes rattachés	4.9	93 234	108 294
Impôts courants actifs	4.10	9 018	5 643
Autres actifs courants	4.11	42 022	37 284
Instruments financiers dérivés	4.18	147	603
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.12	38 553	39 861
		272 429	298 779
TOTAL DE L'ACTIF		366 580	401 470
Capitaux propres et passifs			
Capital social		16 415	16 415
Primes d'émission		35 538	35 538
Réserves consolidées – part du Groupe		31 543	38 418
Résultat de l'exercice – part du Groupe		(42 944)	(7 157)
Réserves de conversion		(553)	5 988
Capitaux propres (Part du groupe)		39 999	89 204
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		380	328
Total capitaux propres	4.13	40 379	89 532
Passifs non-courants			
Dettes financières	4.14	8 241	4 741
Provisions	4.15	141	500
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	4.16	1 892	1 871
Passifs d'impôts différés	4.6	4 300	5 894
Autres passifs non-courants	4.17	1 644	1 866
		16 218	14 872
Passifs courants			
Dettes financières	4.14	18 233	35 270
Provisions	4.15	9 776	8 395
Contrats de construction en cours, passif	4.8	40 598	38 373
Fournisseurs et comptes rattachés		166 039	190 323
Impôts courants passifs		2 723	3 086
Instruments financiers dérivés	4.18	98	432
Autres passifs courants	4.17	72 515	21 186
		309 982	297 066
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		366 580	401 470

Groupe HEURTEY PETROCHEM

États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017

II – ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**Compte de résultat consolidé**

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2017	Exercice 2016
Chiffre d'affaires	5.1	235 548	319 103
Coût des ventes	5.2	(237 895)	(284 168)
Marge brute		(2 348)	34 935
Frais administratifs et commerciaux	5.2	(32 563)	(35 236)
Résultat opérationnel courant		(34 911)	(300)
Autres produits et charges opérationnels	5.5	(4 392)	(6 574)
Résultat opérationnel		(39 303)	(6 874)
Part dans le résultat net des coentreprises mises en équivalence	4.5	(96)	(19)
Résultat opérationnel incluant la part dans le résultat net des coentreprises mises en équivalence		(39 399)	(6 893)
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		543	355
Coût de l'endettement financier brut		(1 448)	(1 206)
Coût de l'endettement financier net		(905)	(851)
Autres produits et charges financiers	5.6	(2 552)	(1 363)
Résultat des autres produits et charges financières		(2 552)	(1 363)
Résultat avant impôt		(42 856)	(9 107)
Charge d'impôt sur le résultat	5.7	(42)	2 039
Résultat net consolidé		(42 898)	(7 068)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		46	89
Résultat net part du groupe		(42 944)	(7 157)
Résultat par action (en euros) :			
De base	5.8	(8,74)	(1,46)
Dilué	5.8	(8,74)	(1,46)

Groupe HEURTEY PETROCHEM

États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017

Autres éléments du résultat global

(En milliers d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat net consolidé	(42 898)	(7 068)
Ecart de conversion	(6 655)	1 843
Couverture de flux de trésorerie	321	1 357
Impôts différés sur les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	(96)	(411)
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	(6430)	2 789
Pertes et gains actuariels	262	(160)
Impôts différés sur les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	(77)	43
Total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	184	(116)
Résultat global consolidé	(49 143)	(4 395)
Dont : Part du Groupe	(49 195)	(4 502)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	52	107

Groupe HEURTEY PETROCHEM

États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017

III- ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Titres auto-détenus	Résultat et Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves d'écart actuariel	Réserves de juste valeur	Total des capitaux propres (part du groupe)	intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2016	4 914 725	16 415	35 538	(226)	38 514	4 141	326	(1 092)	93 617	221	93 838
Résultat net consolidé					(7 157)				(7 157)	89	(7 068)
Gains et pertes actuariels							(113)		(113)	(4)	(116)
Instruments de couverture								928	928	18	946
Ecart de conversion						1 839	(0)		1 839	3	1 843
Total des autres éléments du résultat global						1 839	(113)	928	2 655	18	2 673
Résultat global					(7 157)	1 839	(113)	928	(4 502)	107	(4 395)
Opérations sur actions propres				80					80		80
Variations de périmètre					2	8			9		9
Solde au 31 décembre 2016	4 914 725	16 415	35 538	(147)	31 359	5 988	214	(164)	89 204	328	89 532
Résultat net consolidé					(42 945)				(42 945)	46	(42 898)
Gains et pertes actuariels							181		181	4	184
Instruments de couverture								220	220	5	225
Ecart de conversion						(6 652)	(0)		(6 652)	(3)	(6 655)
Total des autres éléments du résultat global						(6 652)	181	220	(6 251)	6	(6 245)
Résultat global					(42 945)	(6 652)	181	220	(49 195)	52	(49 143)
Opérations sur actions propres				(8)					(8)		(8)
Variations de périmètre					(111)	110			(1)		(1)
Solde au 31 décembre 2017	4 914 725	16 415	35 538	(155)	(11 697)	(553)	395	56	39 999	380	40 379

IV - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat net consolidé		(42 898)	(7 068)
Elim. du résultat net des coentreprises mises en équivalence	4.5	96	19
Elim. des amortissements et provisions		7 352	4 091
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)		474	(674)
Elim. de l'effet d'actualisation		24	25
Elim. des autres éléments sans incidence sur la trésorerie			
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		(26)	122
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		(34 977)	(3 485)
Elim. de la charge (produit) d'impôt	5.7	42	(2 039)
Elim. du coût de l'endettement financier net		905	851
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		(34 030)	(4 673)
Incidence de la variation du BFR		(2 501)	(10 400)
Impôts payés		(2 205)	(1 496)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(38 737)	(16 569)
Incidence des variations de périmètre	4.1.2	(316)	(3)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 919)	(2 849)
Variation des prêts et avances consentis		8	(481)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		21	(12)
Autres flux liés aux investissements		14	(14)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 192)	(3 359)
Augmentation de capital			
Emission d'emprunts	4.14	8 102	8 571
Remboursement d'emprunts	4.14	(10 412)	(9 990)
Transactions entre actionnaires : acquisitions /cessions partielles			
Intérêts financiers nets versés		(459)	(706)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe			
Avances en compte courant Axens		56 000	
Autres flux liés aux opérations de financement			(26)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		53 231	(2 152)
Incidence de la variation des taux de change		(2 062)	1 434
Variation de la trésorerie		10 239	(20 646)
Trésorerie d'ouverture	4.12	13 327	33 973
Trésorerie de clôture	4.12	23 566	13 327
Variation de la trésorerie		10 239	(20 646)

V – ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

NOTE 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	9
1.1. Informations relatives au groupe.....	9
1.2. Présentation des activités du groupe.....	9
NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	10
2.1. Opération Publique d'Achat	10
NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES	11
3.1. Référentiel Comptable	11
3.2. Règles et méthodes d'évaluation.....	12
NOTE 4. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....	26
4.1. Écarts d'acquisition.....	26
4.2. Immobilisations incorporelles	27
4.3. Immobilisations corporelles	28
4.4. Actifs financiers	28
4.5. Co-entreprises mises en équivalence.....	29
4.6. Impôts différés	29
4.7. Stocks	30
4.8. Contrats de construction en cours	30
4.9. Clients et comptes rattachés	30
4.10. Impôts courants actifs	30
4.11. Autres actifs courants.....	31
4.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	31
4.13. Capitaux propres	31
4.14. Dettes financières.....	32
4.15. Provisions	34
4.16. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	35
4.17. Autres passifs courants et non courants	35
4.18. Instruments financiers	36
NOTE 5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	38
5.1. Information sectorielle	38
5.2. Nature des dépenses allouées par nature.....	39
5.3. Ventilation des frais de personnel par nature.....	39
5.4. Effectif moyen	39
5.5. Autres produits et charges opérationnels.....	40
5.6. Autres produits et charges financiers	40
5.7. Impôts sur les résultats.....	40
5.8. Résultat par action	41
NOTE 6. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES	42
NOTE 7. EXPOSITIONS AUX RISQUES FINANCIERS	42

7.1. Risque de taux d'intérêts	42
7.2. Risque de change	43
7.3. Risque de liquidité	43
7.4. Risque de crédit	43
NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN	44
8.1. Engagements reçus	44
8.2. Engagements donnés	44
NOTE 9. LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS	46
NOTE 10. ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	46
NOTE 11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	46
NOTE 12. PÉRIMETRE DE CONSOLIDATION	47

NOTE 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1. Informations relatives au groupe

Heurtey Petrochem (« la Société ») est une société anonyme de droit français à conseil d'administration dont le siège social est situé au 89 Boulevard Franklin Roosevelt 92 500 Rueil Malmaison. Les titres de la Société sont admis aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris (ISIN : FR0010343186, Mnemo : ALHPC).

1.2. Présentation des activités du groupe

Heurtey Petrochem est un groupe international d'ingénierie pétrolière et gazière présent sur deux segments de marché :

- Les fours de procédés pour le raffinage, la pétrochimie et l'hydrogène, domaine dans lequel Heurtey Petrochem est l'un des leaders mondiaux
- Le traitement du gaz naturel au travers de sa filiale Prosernat. Dans ce domaine, le Groupe intervient à la fois comme fournisseur de technologies et comme ingénierie EPC.

Heurtey Petrochem appuie son développement sur un large réseau de filiales ou d'établissements dans le monde : Corée, Etats-Unis, Inde, Malaisie, Roumanie, Russie, Chine, Brésil, Moyen-Orient (le « Groupe »).

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1. Opération Publique d'Achat

En octobre 2016, Axens, de concert avec IFP Investissements, a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet d'Offre Publique d'Achat volontaire visant les actions d'Heurtey Petrochem. A l'issue de cette opération finalisée le 6 février 2017 et de l'apport des titres d'Heurtey Petrochem détenus par IFP Investissements à Axens, Axens détenait un total de 4 354 286 actions et 4 428 786 droits de vote de Heurtey Petrochem, représentant 88,6 % du capital et 88,3 % des droits de vote.

Des achats de titres ultérieurs à l'Offre Publique d'Achat ont ensuite porté cette participation à 92,4% au 31 décembre 2017.

Suite à cette prise de contrôle majoritaire, le financement du Groupe est maintenant assuré par Axens. En particulier, le Groupe a procédé au remboursement du solde de la convention de crédit signée avec son pool bancaire (voir Note 4.14).

NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES

3.1. Référentiel Comptable

Les comptes consolidés du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 13 mars 2018, qui en a autorisé la publication. Ils ont été établis en respectant le principe de continuité d'exploitation compte tenu du soutien de l'actionnaire de référence dont les modalités sont expliquées en note 4. 14. Ils sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche, sauf indication contraire.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2017 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) d'application obligatoire au 1er janvier 2017 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation utilisés pour la préparation de ces états financiers consolidés sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2016 et décrits en Note 3.2, à l'exception des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire présentées dans le paragraphe 3.1.1 ci-dessous.

3.1.1. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017

- Amendement IAS 12, Traitement des impôts différés actifs sur pertes latentes : Clarification sur la manière d'appréhender l'existence de profits taxables futurs requis pour comptabiliser ces impôts différés ;
- Amendement IAS 7, Initiative concernant les informations à fournir : Information supplémentaire à fournir sur la variation des dettes financières au bilan

L'entrée en vigueur des normes d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2017 n'a pas eu d'effet sur les états financiers de l'exercice 2017.

3.1.2. Nouvelles normes et interprétations d'application non encore obligatoire au 1^{er} janvier 2017

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ne sont pas applicables au 1er janvier 2017 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

Normes et amendements adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2017 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » d'application obligatoire au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRS 16 « Contrats de locations » d'application obligatoire au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} Janvier 2019

Normes non encore adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2017:

- Améliorations des IFRS cycle 2014 – 2016
- Améliorations des IFRS cycle 2015 – 2017

Compte tenu de la décision du Conseil d'Administration du 13 mars 2018 d'aligner à partir du 1^{er} janvier 2018 les états financiers consolidés du groupe sur les principes comptables de son actionnaire

de référence (principes comptables français), aucune évaluation des impacts de ces nouvelles normes n'a été réalisée.

3.2. Règles et méthodes d'évaluation

3.2.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle directement ou indirectement sont intégrées globalement. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont mises en équivalence. Le contrôle conjoint dans un partenariat a lieu seulement lorsque les décisions sur les activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des parties qui contrôlent l'accord collectivement. Les entreprises associées désignent les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Les entreprises associées sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

3.2.2. Méthodes de conversion

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La devise fonctionnelle d'une entité consolidée est la devise de l'environnement économique de base dans lequel cette entité réalise ses opérations. Dans la majorité des cas, la devise fonctionnelle correspond à la devise locale. Cependant, une devise fonctionnelle autre que la devise locale doit être retenue pour certaines entités dès lors qu'elle représente la devise des principales transactions réalisées par l'entité et qu'elle assure une représentation fidèle de son environnement économique.

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ».

Selon cette méthode, les éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés directement dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique « écart de conversion ».

Les écarts d'acquisition relatifs aux entités étrangères dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date d'opération ou au taux couvert.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère non couverts sont convertis en euro au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

Afin d'atténuer le risque lié à la volatilité des devises étrangères, le Groupe a recours à des contrats de couverture de change.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits en note 3.2.14. En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

3.2.3. Estimations et jugements comptables déterminants

Dans le cadre de la préparation des états financiers, le Groupe peut être amené à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui peuvent affecter l'évaluation et la présentation de certains actifs et passifs, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels à la date de clôture des comptes consolidés ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Ces estimations peuvent évoluer en fonction d'événements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Les résultats réels peuvent donc être différents de ces estimations.

Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait éventuellement résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

L'utilisation de jugements et d'estimations revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- valeur recouvrable des actifs non financiers et notamment des écarts d'acquisition – cf. notes 3.2.7,
- juste valeur des instruments dérivés cf. note 3.2.14,
- provisions– cf. note 3.2.15,
- actifs d'impôts différés – cf. note 3.2.19,
- comptabilisation des contrats de construction (en particulier estimation de la marge à terminaison) – cf. note 3.2.22.

3.2.4. Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

Les actifs, passifs et passifs éventuels, acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, sont enregistrés et évalués à leur juste valeur

Les écarts d'acquisition, dont la valorisation résulte de la différence entre la contrepartie transférée (prix d'acquisition augmenté de la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue et de la valeur des intérêts attribuables aux participations ne conférant pas le contrôle) et la valorisation à leur juste valeur des actifs identifiables acquis, passifs assumés et passifs éventuels identifiés, sont comptabilisés sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » de l'Etat de la situation financière.

Lors de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut opter pour une comptabilisation de la fraction d'intérêts non acquise (participations ne donnant pas le contrôle) :

- Soit à la juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence, la comptabilisation d'un écart d'acquisition sur cette fraction non acquise (méthode dite du « goodwill » complet),
- Soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise évalué à la juste valeur, ce qui conduit à ne reconnaître que l'écart d'acquisition attribuable aux propriétaires de la maison mère (méthode dite du « goodwill partiel »).

Les coûts directs liés à l'acquisition sont enregistrés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Pendant la période d'allocation limitée à douze mois à compter de la date d'acquisition, les modifications de valeur des actifs identifiables acquis, passifs assumés et passifs éventuels relatifs à des acquisitions comptabilisées sont enregistrés comme un ajustement rétrospectif de l'écart d'acquisition. Après l'expiration de ce délai d'affectation, les changements d'estimation des valeurs des actifs identifiables acquis, passifs assumés et passifs éventuels sont enregistrés en résultat, sans ajustement de l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont affectés à des UGT ou groupes d'UGT, définis par le Groupe au sein des secteurs d'activités (Fours et Gaz) tels que présentés dans la note 4.1.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs pour les besoins internes du management.

3.2.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti dès lors que les avantages économiques futurs attribuables à l'immobilisation iront au Groupe et que ce coût a pu être évalué de façon fiable.

3.2.5.1. Frais de recherche et développement

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception de nouveaux programmes sont portés à l'actif de l'état de la situation financière lorsque les 6 critères généraux suivants, sont démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou le vendre,
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- l'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- la disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces applications et sont calculés selon leur temps d'intervention majoré d'une quote-part de frais indirects. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets sont également pris en compte. Enfin la quote-part du Crédit Impôt Recherche relative aux frais de développement est déduite du montant des projets activés cf. note 3.2.18.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue dès la finalisation du projet de développement.

La durée d'utilité de ces frais de développement est estimée en fonction de chaque projet, et les équipements sont amortis linéairement sur cette durée allant de 5 à 10 ans.
Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, révisées.

Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation et les frais de recherche sont constatés en charges en « frais administratifs et commerciaux » au cours de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.2.5.2. Brevets et logiciels

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 3 ans.

Les brevets sont amortis sur la durée de protection juridique.

3.2.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires) ou à leur coût de production pour certaines immobilisations corporelles étant produites en internes.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

▪ Constructions	10-20 ans
▪ Matériel industriel	5 ans
▪ Matériel de reprographie	5 ans
▪ Agencements et installations	10 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	
- Hors ordinateurs portables	5 ans
- Ordinateurs portables	3 ans
▪ Mobilier	10 ans
▪ Matériel de transport	10 ans

3.2.7. Perte de valeur des immobilisations incorporelles, corporelles et des écarts d'acquisition

Les valeurs comptables des actifs non financiers non courants sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur :

- Pour les écarts d'acquisition : à chaque clôture ou plus fréquemment en cas d'existence d'indices de perte de valeur ;
- Pour tous les autres actifs : dès l'existence d'indices de pertes de valeur

Les indices de pertes de valeur susceptibles de déclencher un test de dépréciation sont des indices externes (valeur de marché, changements importants dans l'environnement de l'entreprise, évolution de la réussite commerciale d'un bien ainsi que évolutions technologiques,...).

En ce qui concerne les écarts d'acquisition, le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est appréciée par actualisation des flux financiers futurs après impôt générés sur les activités auxquelles le ou les écarts sont affectés sur la base des hypothèses les plus probables retenues par le Management.

Les hypothèses retenues reposent sur les budgets et « business plans » de chaque activité, préparés par le Management. Les budgets sont approuvés par le Conseil d'Administration. Les autres hypothèses qui influencent la détermination de la valeur recouvrable sont : le taux de croissance, le taux de marge opérationnelle, le taux d'actualisation et le taux d'imposition.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être éventuellement ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les hypothèses détaillées retenues sont présentées en note 4.1.1.

Si la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur recouvrable, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat. Elle ne peut pas faire l'objet de reprise. Elle est comptabilisée en autres charges opérationnelles.

3.2.8. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

3.2.8.1. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

3.2.8.2. Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

3.2.8.3. Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances détenues sur les co-entreprises, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Pour les prêts et créances à taux variable, une ré-estimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en actifs financiers non courants.

3.2.8.4. Actifs détenus à des fins de transaction à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

3.2.9. Contrats de location

3.2.9.1. Contrats de location simple

Les paiements effectués au titre d'un contrat de location simple sont enregistrés en charge dans le compte de résultat, sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

Les revenus locatifs sont comptabilisés en produits de façon linéaire.

3.2.9.2. Contrats de location de financement

Sont considérés comme des contrats de location-financement ceux qui ont pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété des biens faisant l'objet des contrats. Dans cette hypothèse, les biens ainsi financés figurent à l'actif du bilan pour le montant le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimaux. Ils sont amortis sur leur durée d'utilité probable, la dette correspondante est inscrite au passif, les loyers de location-financement sont comptabilisés en remboursement d'emprunts et charges financières.

3.2.10. Stocks et en-cours (hors contrats de construction)

Les stocks et les encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ce coût de revient est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti et inclut notamment les coûts des marchandises et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

La valeur brute des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, les droits de douane, les autres taxes ainsi que les frais de manutention, de transport et autres directement attribuable aux acquisitions.

Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable ; notamment, lorsque les stocks sont comptabilisés à un montant supérieur au montant que la société s'attend à obtenir de leur vente ou de leur utilisation. Le coût des stocks peut ne pas être recouvrable également si ces stocks ont été endommagés, s'ils sont devenus complètement ou partiellement obsolètes ou si leur prix de vente a subi une baisse.

3.2.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend la trésorerie en banque ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché de chaque clôture.

Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et sont classés en autres actifs financiers courants ou non courants.

Les concours bancaires courants figurent en emprunt au passif courant du bilan.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

3.2.12. Titres auto détenus

Les titres auto détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de titres auto détenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

3.2.13. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, nets des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en déduire son coût amorti.

3.2.14. Instruments dérivés

Pour couvrir son exposition aux risques de marché (de taux et de change principalement), le Groupe utilise des instruments dérivés. La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par le Groupe est qualifiée d'instrument de couverture. La comptabilité de couverture est applicable notamment si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

La juste valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an est présentée au bilan dans la rubrique « instruments dérivés » en actifs ou passifs non courants ou courants selon la maturité de l'instrument.

3.2.14.1. Instruments financiers qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont systématiquement comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Néanmoins, leur comptabilisation varie selon qu'ils sont qualifiés de :

- Couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ;
- Couverture de flux de trésorerie ;
- Couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère.

3.2.14.2. Couverture de juste valeur

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un actif financier, d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en résultat de la période en autres produits et charges financiers. La variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est enregistrée au compte de résultat de la période (et ajustée à la valeur de l'élément couvert). Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

3.2.14.3. Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable. Les variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat en autres produits et charges financiers de la période pour la « part inefficace ». Les gains ou pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert – à savoir le résultat opérationnel pour les couvertures de flux d'exploitation et le résultat financier pour les autres – au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue dans le cas où elle devient « inefficace », les gains ou pertes accumulés au titre de l'instrument dérivé sont maintenus en capitaux propres et reconnus de manière symétrique aux flux couverts. Dans le cas où le flux futur n'est plus attendu, les gains et pertes antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont alors rapportés au compte de résultat.

3.2.14.4. Couverture d'un investissement net

Une couverture d'un investissement net en monnaie étrangère couvre le risque de change afférent à une participation nette dans une filiale étrangère consolidée. De façon similaire à la couverture de flux de trésorerie, la partie « efficace » des variations de valeur de l'instrument de couverture est inscrite dans les capitaux propres dans la rubrique « écart de conversion », la partie des variations de valeur considérée comme « non efficace » étant enregistrée en « compte de résultat ». La variation de valeur de l'instrument de couverture comptabilisée en « écarts de conversion » est reprise en résultat lors de la cession de l'entité étrangère ayant fait l'objet de l'investissement initial.

3.2.14.5. Instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, la variation de juste valeur étant enregistrée en résultat en autres produits et charges financiers.

3.2.15. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain.

Les provisions étant estimées sur la base de risques ou de charges futures, leurs montants comportent une part d'incertitude et sont susceptibles d'être ajustés au cours des périodes ultérieures. L'impact de l'actualisation des provisions est pris en compte si celui-ci est significatif.

3.2.15.1. Provisions sur obligations liées aux contrats de construction

Les obligations liées aux contrats de construction en cours d'exécution sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison.

A la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts en particulier celles existant dans le cadre des garanties légales et/ou contractuelles concernant les chantiers livrés.

3.2.15.2. Provision pour pertes à terminaison

Les provisions pour pertes à terminaison concernent les provisions constituées dès lors que le résultat estimé d'un contrat devient ou est déficitaire. Ces provisions sont présentées au bilan dans le poste « contrats de construction en cours – à l'actif » ou « contrats de construction en cours – au passif ».

3.2.15.3. Autres provisions

Les autres obligations sont comptabilisées en Provisions dès qu'elles correspondent aux critères précités.

3.2.16. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Suivant les pays, le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations définies et à des régimes de retraite à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe verse des contributions à un organisme externe et il n'est jamais engagé au-delà des cotisations payées. Elles sont comptabilisées en charges uniquement lorsqu'elles sont dues. Au bilan, les dettes relatives à ces régimes sont enregistrées en dettes opérationnelles.

Dans les deux régimes, le montant des prestations qui seront à verser aux salariés lors de leur départ à la retraite ou au titre de leur pension de retraite sont supportés soit directement par le Groupe qui provisionne les coûts des prestations à servir, soit au travers de fonds de pension auxquels le Groupe contribue. Dans les deux cas, le Groupe comptabilise une dette de retraite correspondant à la valeur actuelle des paiements futurs estimés fonctions de paramètres internes et externes et de règles et législations propres à chaque entité du Groupe.

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de départ en retraite sont calculées annuellement par des actuaires indépendants, conformément à la norme IAS19 Révisée « Avantages du personnel », en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels, et enregistrés en capitaux propres sur l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat. Le coût des services passés est reconnu immédiatement par résultat.

3.2.17. Transactions dont le paiement est fondé sur actions

Depuis sa création, la Société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme d'attributions d'actions gratuites attribuées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

Les plans d'actions gratuites rentrent dans le champ d'application de la norme IFRS2, comme des paiements fondés sur des actions et dénoués en instruments de capitaux propres. Ces plans sont soumis à des conditions de performance. Les actions gratuites sont valorisées à leur date d'octroi. Les justes valeurs sont étalées linéairement sur la période d'acquisition des droits du plan en charges de personnel avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres.

3.2.18. Avances conditionnées, subventions et crédits d'impôts

Le Groupe bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées remboursables.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- le Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et,
- les subventions seront reçues.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes et évalué au coût amorti. La différence entre l'évaluation au coût amorti du prêt et sa valeur nominale est comptabilisée en produits de subventions et étalée sur la durée du projet financé, conformément à la norme IAS 20.

Une subvention publique à recevoir soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise. Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses opérationnelles non activées sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquels ils se rapportent. Les subventions et crédits d'impôts relatifs à des dépenses de développement capitalisées sont comptabilisés en diminution des « immobilisations incorporelles » cf. note 3.2.5.1.

3.2.19. Impôts

Le Groupe détermine ses impôts courants en les calculant conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables. La charge d'impôt courante est calculée sur la base des législations fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes dans les pays où les filiales du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour :

- toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, à l'exception des écarts d'acquisition.
- les déficits fiscaux reportables.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte :

- des prévisions de bénéfices imposables futurs ;
- de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

La CVAE est une cotisation assise sur la valeur ajoutée produite par les entités françaises. Le Groupe considère que la valeur ajoutée base de calcul de la CVAE est un agrégat intermédiaire de résultat net et comptabilise donc la CVAE comme un impôt sur les résultats.

3.2.20. Passifs courants

Les passifs courants correspondent aux passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

3.2.21. Présentation du Compte de Résultat

Le groupe a opté pour la présentation des charges opérationnelles par destination.

Les agrégats « Résultat opérationnel courant », « Résultat opérationnel », « Coût de l'endettement financier brut » et « Coût de l'endettement financier net » figurant dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sont présentés conformément aux critères de la recommandation ANC 2014-03.

Le « coût de l'endettement financier net » est égal à l'ensemble des charges financières liées à l'endettement diminué des produits financiers issus des placements de trésorerie.

3.2.21.1. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, exception faite des « Autres produits et charges opérationnels ».

3.2.21.2. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont alimentés dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents et de montant particulièrement significatifs.

3.2.21.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

3.2.21.4. Résultat opérationnel incluant la part dans le résultat net des co-entreprises mises en équivalence

Ce résultat est obtenu en prenant en compte le résultat opérationnel incluant la part dans le résultat des co-entreprises mises en équivalence dès lors que celles-ci sont dans le prolongement de l'activité du Groupe et relèvent de l'activité opérationnelle du groupe.

3.2.21.5. Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé est obtenu à partir du résultat opérationnel incluant la part dans le résultat net des co-entreprises mises en équivalence et prend en compte les éléments suivants :

- Le coût de l'endettement financier net, égal à l'ensemble des charges financières liées à l'endettement diminué des produits financiers issus des placements de trésorerie
- Le résultat des autres produits et charges financiers qui comprend principalement les gains et pertes de change
- La charge d'impôts courants et différés

3.2.22. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts associés

Le chiffre d'affaires est composé des revenus des contrats de construction, des ventes de biens et des prestations de services produits dans le cadre des activités du Groupe.

Méthodes d'évaluation et de présentation spécifiques aux contrats de construction

Le Groupe Heurtey Petrochem réalise à titre principal des contrats à long terme et reconnaît le chiffre d'affaires et la marge de ces contrats sur la base d'un avancement physique pour l'ensemble des affaires conformément à IAS 11 (« Contrats de construction »).

L'avancement physique est mesuré en fonction de l'avancement prorata temporis des différentes étapes de la réalisation du projet. L'avancement ainsi mesuré sur chacune de ces étapes est ensuite pondéré par les coûts attachés à chaque étape pour donner l'avancement global de l'affaire.

Le chiffre d'affaires à terminaison d'un contrat comprend :

- Le prix de vente initial ;
- Les avenants, réclamations, incitations et modifications au contrat dans la mesure où ils peuvent être mesurés de façon fiable et dès lors qu'ils sont acceptés par les clients ;

Le coût à terminaison estimé des contrats est essentiellement constitué :

- des achats de matériels, et autres prestations nécessaires à la réalisation des contrats ;
- des coûts des heures de personnel directement affectés au contrat, y compris les charges sociales;
- le cas échéant, des autres coûts spécifiquement refacturables aux clients tels que spécifiés dans les clauses contractuelles.

Le montant du chiffre d'affaires et des charges prévues au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation du Management des avantages et obligations futures attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles évaluées pour chaque contrat.

Pour les affaires déficitaires, une provision pour perte à terminaison est systématiquement constituée, anticipant la perte à venir sur le ou les exercices futurs.

Une provision pour garantie est constituée pour chaque projet en cours d'exécution dans le coût à terminaison.

Pour les contrats de construction, le montant cumulé des coûts engagés à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué des factures émises ainsi que des éventuelles pertes à terminaison, est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, actif ». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, passif ».

L'excédent des facturations émises sur les encaissements reçus figure en créances clients.

Le stade de 100% d'avancement est atteint lors de la réception provisoire (ou événement équivalent). Les dépenses qui restent, le cas échéant, à encourir pour obtenir la levée des réserves font l'objet d'une provision pour charges. Les coûts prévisionnels de garantie font, quant à eux,

l'objet d'une provision pour risques. Le solde de la provision non utilisée est repris à l'issue de la période de garantie

Vente de biens et prestations de services

La comptabilisation des ventes de biens et des prestations de services relève de la norme IAS18 et respecte les critères de reconnaissance du revenu :

- les produits d'une vente de biens sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété du matériel
- les produits relatifs aux prestations de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation.

3.2.23. Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe, nets de l'effet de l'impôt correspondant. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation et susceptibles d'être exercés à la clôture de la période. Les actions propres portées en diminution des capitaux propres ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action de base et dilué.

3.2.24. Information sectorielle

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels » les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base du reporting interne utilisé par le Management afin d'allouer les ressources aux différents secteurs et d'évaluer leurs performances. Il n'y a pas de regroupement de secteurs.

Le Comité exécutif est le « principal décideur opérationnel » du Groupe au sens d'IFRS 8. Les méthodes utilisées pour mesurer les indicateurs-clés de chaque secteur lors de l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

NOTE 4. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

4.1. Écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2017, les écarts d'acquisition figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette comptable de 64 183 K€ et se répartissent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2017				31 décembre 2016			
	UGT Fours (USA et Corée)	UGT Gaz	Autres UGT	Total	UGT Fours (USA et Corée)	UGT Gaz	Autres UGT	Total
Valeur nette comptable l'ouverture	30 649	34 814	2 689	68 152	29 666	34 814	2 620	67 100
Variation taux de change	(3 710)		(259)	(3 969)	983		69	1 052
Acquisitions								
Solde net	26 940	34 814	2 430	64 183	30 649	34 814	2 689	68 152
Brut	26 940	34 814	2 430	64 183	30 649	34 814	2 689	68 152
Dépréciation								
Valeur nette comptable à la clôture	26 940	34 814	2 430	64 183	30 649	34 814	2 689	68 152

4.1.1. Hypothèses retenues pour les tests de perte de valeur sur les écarts d'acquisition

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) retenues par le Groupe correspondent aux axes principaux de développement et d'investissement stratégiques. Les écarts d'acquisition qui ont été affectés aux différentes UGT ont fait l'objet d'un test de perte de valeur selon la méthode décrite en note 3.2.7.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour les principales UGT :

	UGT Four (USA et Corée)	UGT Gaz	Autres UGT
Plan moyen terme	2018-2022	2018-2022	2018-2022
Taux de croissance de la valeur terminale*	1,5 %	1,5 %	1,5 %
WACC (Coût moyen pondéré du capital)	10,9%	11,0%	10,9%

* Taux de croissance moyen sur les deux branches

Aucune dépréciation n'est apparue nécessaire à l'issue de ce test.

Analyse de sensibilité

Des tests de sensibilité sur la valeur d'entreprise ont été menés en faisant varier les hypothèses clés suivantes :

- +/- 0,5 point de croissance du chiffre d'affaires à l'infini
- +/- 0,5 point du WACC
- +/- 10 pts de base de taux de marge brute

Pour l'UGT Gaz, les variations d'hypothèses ne conduiraient à aucune dépréciation.

Pour l'UGT Four, une variation de taux de marge brute de 0,8 pts aboutirait à une valeur d'UGT égale à la valeur des actifs testés. Une variation de 10 pts de base impliquerait une dépréciation de 1,2 M€.

4.1.2. Incidences des variations de périmètre et transactions avec les minoritaires

(En milliers d'euros)	HPG	PCI	PCD	Variations de périmètre
Trésorerie des sociétés déconsolidées	(11)	(232)		(243)
Acquisition des titres PDSSA			(73)	(73)
Trésorerie décaissée	(11)	(232)	(73)	(316)
Impact sur la trésorerie du groupe	(11)	(232)	(73)	(316)

4.2. Immobilisations incorporelles

4.2.1. Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2017

(En milliers d'euros)	Concessions brevets	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Total
Brut	15 967	6 367	271	22 605
Amortissements cumulés	(9 603)	(3 017)	(103)	(12 723)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2016	6 364	3 350	169	9 883
Variation taux de change	(181)			(187)
Désactualisation	(18)			(18)
Acquisitions	67	561	8	635
Cessions	(3)			(3)
Amortissements / Dépréciations	(767)	(734)	(17)	(1 518)
Solde net	5 461	3 177	153	8 791
Brut	14 931	6 927	265	22 123
Amortissements cumulés	(9 470)	(3 751)	(112)	(13 332)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2017	5 461	3 177	153	8 791

4.2.2. Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2016

(En milliers d'euros)	Concessions brevets	Frais de développement	Immobilisations en cours	Autres immobilisations incorporelles	Total
Brut	15 718	5 768	69	270	21 825
Amortissements cumulés	(8 507)	(2 287)		(53)	(10 848)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	7 211	3 481	69	217	10 977
Variation taux de change	46			1	48
Désactualisation	(19)				(19)
Acquisitions	77	575	9		660
Cessions	(23)		(13)	(2)	(38)
Reclassements	86	(22)	(64)		
Amortissements / Dépréciations	(1 014)	(684)		(47)	(1 745)
Solde net	6 364	3 350		169	9 883
Brut	15 967	6 367		271	22 605
Amortissements cumulés	(9 603)	(3 017)		(103)	(12 723)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2016	6 364	3 350		169	9 883

4.3. Immobilisations corporelles

4.3.1. Immobilisations corporelles au 31 décembre 2017

(En milliers d'euros)	Terrains Const.	Instal. Techniques	Mat. de transport	Mobilier, mat. de bureau	Autres immo corp.	Immo corp. en cours	Total
Brut	5 350	5 071	1 347	7 820	1 107	4	20 698
Amortissements cumulés	(905)	(2 322)	(542)	(5 361)	(755)		(9 886)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2016	4 445	2 748	804	2 458	352	4	10 812
Variation taux de change	(275)	(62)	(19)	(73)	(16)		(444)
Acquisitions	278	255		219	37	26	816
Cessions	(9)	(25)		(8)	(1)		(43)
Reclassements	4	19				(23)	
Amortissements / Dépréciations	(158)	(565)	(102)	(1 395)	(160)		(2 381)
Solde net	4 285	2 370	684	1 202	212	7	8 760
Brut	5 298	5 112	1 312	5 712	1 062	7	18 502
Amortissements cumulés	(1 013)	(2 741)	(628)	(4 510)	(850)		(9 742)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2017	4 285	2 370	684	1 202	212	7	8 760

4.3.2. Immobilisations corporelles au 31 décembre 2016

(En milliers d'euros)	Terrains Const.	Instal. Techniques	Mat. de transport	Mobilier, mat. de bureau	Autres immo corp.	Immo corp. en cours	Total
Brut	5 063	4 913	1 351	7 517	1 050	4	19 898
Amortissements cumulés	(743)	(2 475)	(441)	(4 604)	(597)		(8 860)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	4 320	2 438	910	2 913	454	4	11 039
Variation taux de change	30	4	(2)	20	(1)		51
Acquisitions	268	830		524	52		1 675
Cessions		(1)		(7)	(0)		(8)
Reclassements							
Amortissements / Dépréciations	(173)	(522)	(104)	(992)	(153)		(1 944)
Solde net	4 445	2 748	804	2 458	352	4	10 812
Brut	5 350	5 071	1 347	7 820	1 107	4	20 698
Amortissements cumulés	(905)	(2 322)	(542)	(5 361)	(755)		(9 886)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2016	4 445	2 748	804	2 458	352	4	10 812

4.4. Actifs financiers

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actifs financiers disponibles à la vente	364	3
Prêts, dépôts et cautionnements	2 152	1 583
Total actifs financiers non courants	2 516	1 587

4.5. Co-entreprises mises en équivalence

4.5.1. Contribution des co-entreprises

Au 31 décembre 2017, les co-entreprises non contrôlées par le groupe et mises en équivalence comprennent :

- Une participation de 60% dans la co-entreprise Petrochem Development & Salamah Salam Alanizi (PDSSA).

Cette entité ne présente pas un caractère significatif pour le groupe. Aucun engagement matériel n'a été contracté vis-à-vis des coentreprises et il n'existe aucun passif significatif dans cette entité.

4.5.2. Évolution des participations dans les entreprises associées au cours de la période.

(En milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Part dans l'actif net à l'ouverture	338	342
Part dans le résultat de la période	(96)	(19)
Effet des variations de change	(41)	13
Variation de périmètre *	(267)	
Augmentation de capital PDSSA	73	2
Part dans l'actif net à la clôture	6	338

* Les sociétés Petrochem Zamil co Ltd et Prosernat Saudi Arabia (LLC), HP Germany et PCI en cours de liquidation, ont été déconsolidées.

4.6. Impôts différés

Le détail des impôts différés par catégorie de différences temporelles sont :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Reports déficitaires et crédits pour impôts étrangers	6 637	9 931
Amortissements dérogatoires	(1 751)	(2 086)
Frais d'acquisition titres	1 155	1 375
Provisions temporairement non déductibles	907	1 008
Engagements de retraite	403	475
Amortissement fiscal de l'écart d'acquisition US	(3 052)	(4 713)
Instruments financiers	(171)	(3)
Autres différences	649	(791)
Total	4 779	5 196
Actif d'impôts différés	9 079	11 090
Passifs d'impôts différés	(4 300)	(5 894)
Position nette des impôts différés	4 779	5 196

Les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont reconnus que s'il est probable que l'entité fiscale concernée puisse les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs.

Les soldes d'impôts différés ont été revus afin de prendre en compte l'évolution des taux futurs d'impôt, notamment en France et aux Etats-Unis.

Les reports déficitaires non activés au sein du Groupe concernent principalement le périmètre d'intégration fiscale en France pour 29,9 M€, la filiale Heurtey Petrochem South Africa pour 3,2 M€, la filiale Heurtey Beijing pour 1,1 M€ et la filiale au Brésil pour 1,5 M€.

4.7. Stocks

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Matières premières et autres approvisionnements	1 321	1 461
En-cours de production	341	440
Total des stocks nets	1 662	1 902
Valeurs brutes	1 882	2 584
Provisions pour dépréciation	(220)	(683)
Total des stocks nets	1 662	1 902

4.8. Contrats de construction en cours

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Contrats de construction en cours - montant à l'actif	87 793	105 193
Contrats de construction en cours - montant au passif	40 598	38 373
Total net	47 195	66 820

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Cumul des coûts encourus et des marges dégagées	867 034	905 308
Facturations intermédiaires émises	(817 547)	(837 943)
Provisions pour perte à terminaison	(2 292)	(545)
Total net	47 195	66 820

4.9. Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Clients et comptes rattachés	98 177	111 293
Factures à établir	34	150
Provisions sur créances clients	(4 977)	(3 149)
Total des créances clients et comptes rattachés	93 234	108 294

4.10. Impôts courants actifs

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Etat, impôts sur les bénéfices	9 018	5 643
Total des actifs d'impôts exigibles	9 018	5 643

Les actifs d'impôts courants sont principalement constitués des créances de CIR, de CICE et d'acomptes d'impôts versés.

4.11. Autres actifs courants

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Avances, acomptes sur commandes en cours	13 341	9 514
Créances sociales	254	57
Créances fiscales	24 421	23 499
Autres	1 932	1 639
Charges constatées d'avance	2 073	2 575
Total autres actifs courants	42 022	37 284

4.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Trésorerie	38 543	39 784
Equivalents de trésorerie	10	77
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie actifs	38 553	39 861
Concours bancaires courants (yc les intérêts courus non échus)	(14 987)	(26 534)
Total trésorerie nette	23 566	13 327

4.13. Capitaux propres

Evolution du capital de la société mère

	Nombre de titres	Valeur nominale des actions	Capital social (en milliers d'euros)
Capital social au 31 décembre 2015	4 914 725	3,34	16 415
Augmentation de capital			
Réduction de capital			
Capital social au 31 décembre 2016	4 914 725	3,34	16 415
Augmentation de capital			
Réduction de capital			
Capital social au 31 décembre 2017	4 914 725	3,34	16 415

Il n'y a plus d'instrument dilutif du capital.

Actionnaires de la société mère

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Axens	92,4%	
IFP Investissements		36,0%
Management et salariés		1,6%
Public et institutionnels	7,6%	62,4%
TOTAL	100,0%	100,0%

Le Groupe a fait l'objet d'une offre publique d'achat de la part par d'Axens (filiale de l'IFP) en octobre 2016 achevée le 13 janvier 2017(cf Note 2).

Auto détention

	Nombre de titres	Actions propres (en milliers d'euros)
Autodétention au 1er Janvier 2016	7 220	(226)
Variation	(5 602)	80
Autodétention au 31 décembre 2016	1 618	(146)
Variation	341	(8)
Autodétention au 31 décembre 2017	1 959	(154)

Le Groupe a mis en place un contrat d'animation de cours auprès de la banque Natixis. Au 31 décembre 2017, le Groupe détenait 1 959 actions valorisées à 46 K€.

4.14. Dettes financières

4.14.1. Variation des dettes financières au 31 décembre 2017

(En milliers d'euros)	31 décembre 2016	Emission d'emprunts	Remb	Variation des CBC	Effet de change	Désactualisation	Autres	31 décembre 2017
Etablissements de crédit	4 500						(1 000)	3 500
Autres emprunts et dettes assimilées	241	4 500						4 741
Emprunts et dettes financières non courantes	4 741	4 500				0	(1 000)	8 241
Etablissements de crédit	8 705		(8 716)			349	1 000	1 338
Autres emprunts et dettes assimilées	4	3 602	(1 695)		(106)			1 806
Concours bancaires	26 500			(11 168)	(355)			14 977
Intérêts à payer	60			53				113
Emprunts et dettes financières courantes	35 270	3 602	(10 411)	(11 115)	(461)	349	1 000	18 233
Total des emprunts et dettes financières	40 011	8 102	(10 411)	(11 115)	(461)	349		26 474

4.14.2. Variation des dettes financières au 31 décembre 2016

(En milliers d'euros)	31 décembre 2015	Emission d'emprunts	Remb. d'emprunts	Variation des CBC	Effet de change	Désactualisation	Autres	31 décembre 2016
Etablissements de crédit	6 971	7 200	(1 044)				(8 627)	4 500
Autres emprunts et dettes assimilées	205					36		241
Emprunts et dettes financières non courantes	7 177	7 200	(1 044)			36	(8 627)	4 741
Etablissements de crédit	7 444	1 371	(8 852)			115	8 627	8 705
Autres emprunts et dettes assimilées	39		(94)		55		5	4
Concours bancaires	21 005			5 534	(38)			26 500
Intérêts à payer	50			10				60
Emprunts et dettes financières courantes	28 537	1 371	(8 946)	5 543	17	115	8 632	35 270
Total des emprunts et dettes financières	35 714	8 571	(9 990)	5 543	17	151	5	40 011

4.14.2.1. Emprunts auprès des établissements de crédits

Au 31 décembre 2017, le groupe a remboursé sa dette moyen terme de 8,1 M€ au pool bancaire et refinancé ce montant auprès d'Axens par un prêt moyen terme avec le même échéancier. Au 31 décembre 2017, le solde de ce prêt moyen terme avec Axens est de 6,3 M€.

Le Groupe a également remboursé son crédit revolving au pool bancaire pour un montant de 25 M€. Le financement du groupe est maintenant majoritairement assuré par une avance d'actionnaire d'Axens. Au 31 décembre 2017, le montant de cette avance est de 56 M€ (Note 4.17).

4.14.2.2. *Autres emprunts et dettes assimilées*

Il s'agit principalement du prêt à moyen terme contracté auprès d'Axens (Note 4.14.2.1)

Les autres dettes assimilées incluent également le solde des avances conditionnées de la société Prosernat pour 241 K€, correspondant aux avances reçues d'organismes d'Etat (FSH, RTPG, autres) pour financer des projets de recherche.

4.14.2.3. *Concours bancaires*

Pour information, le Groupe dispose pour le financement de son exploitation de lignes de crédit et autorisations de découverts bancaires pour un montant total de 27 110 K€ dont 14 977 K€ utilisés au 31 décembre 2017.

4.14.3. **Échéancier des dettes financières au 31 décembre 2017**

En milliers d'euros	A moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès établissements de crédit		1 000	1 000	1 000	500		3 500
Autres emprunts et dettes assimilées		1 800	1 800	900		241	4 741
Emprunts et dettes financières non courantes		2 800	2 800	1 900	500	241	8 241
Emprunts auprès établissements de crédit	1 338						1 338
Autres emprunts et dettes assimilées	1 806						1 806
Concours bancaires	14 977						14 977
Intérêts à payer	113						113
Emprunts et dettes financières courantes	18 233						18 233
Total des emprunts et dettes financières	18 233	2 800	2 800	1 900	500	241	26 474

4.14.4. Analyse des dettes financières par taux et par devises au 31 décembre 2017

En milliers d'euros	TAUX FIXE	TAUX VARIABLE	Total	EURO	ROUPIE	AUTRES DEVICES	Total
Emprunts auprès établissements de crédit		3 500	3 500	3 500			3 500
Autres emprunts et dettes assimilées	241	4 500	4 741	4 741			4 741
Emprunts et dettes financières non courantes	241	8 000	8 241	8 241			8 241
Emprunts auprès établissements de crédit		1 338	1 338	1 338			1 338
Autres emprunts et dettes assimilées	3	1 802	1 806	1 800	3	2	1 806
Concours bancaires		14 977	14 977	8 538	6 439		14 977
Intérêts à payer		113	113	113			113
Emprunts et dettes financières courantes	3	18 229	18 233	11 788	6 443	2	18 233
Total des emprunts et dettes financières	245	26 229	26 474	20 030	6 443	2	26 474

4.15. Provisions

En milliers d'euros	1er Janvier 2017	Dotations	Reprises	Ecart de change	Autres	31 décembre 2017
Provisions pour litiges	377		(320)		(56)	
Autres provisions	123	41	(2)	(9)	(13)	141
Provisions non courantes	500	41	(322)	(9)	(69)	141
Provision pour garantie	3 396	2 445	(503)	(287)	13	5 063
Provision pour impôts	855		(835)	(21)		
Autres provisions	4 144	3 086	(2 431)	(86)		4 713
Provisions courantes	8 395	5 531	(3 769)	(393)	13	9 776
Total des provisions	8 896	5 571	(3 974)	(403)	(56)	9 917

Le groupe a constitué une provision de 2,3 M€ au titre de l'estimation des loyers futurs des locaux de la Défense de Prosernat qui pourraient rester à la charge du groupe suite au déménagement de Prosernat dans les locaux d'Axens et une provision de 2,4 M€ pour un risque d'appel en garantie. Les reprises de provision concernent la réévaluation des pertes à terminaison et diverses reprises de provisions pour risques sur la société Prosernat.

(En milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2016	Dotations	Reprises	Ecart de change	Autres	31 décembre 2016
Provisions pour litiges	548	3	(174)			377
Autres provisions	235	18	(125)	(4)		123
Provisions non courantes	782	20	(299)	(4)		500
Provision pour garantie	2 945	1 623	(1 252)	81		3 396
Provision pour impôts		741		114		855
Autres provisions	3 144	1 852	(868)	17		4 144
Provisions courantes	6 089	4 215	(2 121)	212		8 395
Total des provisions	6 871	4 236	(2 420)	208		8 896

4.16. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

4.16.1. Variation de l'engagement net reconnu au bilan

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Dette actuarielle de début de période	1 871	1 657
Charges d'intérêts nettes des produits des actifs du régime	8	27
Coût des services rendus	413	404
Gains ou pertes actuariels	(262)	160
Contributions versées sur la période et effets acquisition / cession d'activités	(126)	(382)
Ecarts de change	(11)	5
Dette actuarielle de fin de période	1 892	1 871

Le Groupe ne disposant pas d'actifs de couverture, l'intégralité de l'engagement exposé ci-dessus est inscrit au passif du Groupe.

Conformément à la norme IAS19 Révisée, l'intégralité des gains ou pertes actuariels est reconnue en capitaux propres. Le coût des services rendus est comptabilisé en charge opérationnelle et les charges d'intérêts en autres produits et charges financières.

4.16.2. Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues en France, qui constituent le montant principal des provisions pour les engagements de fin de carrière sont les suivantes :

Hypothèses	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	HPC	Prosernat	HPC	Prosernat
Taux d'actualisation	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
Taux de revalorisation des salaires	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Turnover (en fonction de l'âge)	moins de 30 ans : 6%	moins de 30 ans : 6%	moins de 30 ans : 6%	moins de 30 ans : 4%
	30-39 ans : 4%	30-39 ans : 4%	30-39 ans : 4%	30-39 ans : 2%
	40-49 ans : 2%	40-49 ans : 2%	40-49 ans : 2%	40-49 ans : 1%
	50-59 ans : 0%	50-59 ans : 0%	50-59 ans : 0%	50-59 ans : 0%
	plus de 60 ans : 0%	plus de 60 ans : 0%	plus de 60 ans : 0%	plus de 60 ans : 0%
Table de mortalité	TGH / TGF 2005	TGH / TGF 2005	TH / TF 0002	TH / TF 0002

4.16.3. La sensibilité aux taux d'actualisation

En milliers d'euros	Exercice 2017	Exercice 2016
Impact sur la dette		
Augmentation de 1,00%	(371)	(339)
Diminution de 1,00%	380	396
Impact sur les coûts de l'année		
Augmentation de 1,00%	(33)	(37)
Diminution de 1,00%	33	44

4.17. Autres passifs courants et non courants

Groupe HEURTEY PETROCHEM
 Etats financiers consolidés au 31 décembre 2017

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Dettes sur acquisition de titres	1 644	1 866
Total autres passifs non courants	1 644	1 866
Passifs fiscaux et sociaux	8 326	10 328
Passifs sur immobilisations	3	383
Dettes sur acquisition de titres	409	409
Clients avances et acomptes reçus	2 415	1 117
Compte courant d'actionnaire	56 000	
Autres passifs	956	4 001
Produits constatés d'avance	4 405	4 948
Total autres passifs courants	72 515	21 186
Total autres passifs	74 159	23 052

4.18. Instruments financiers

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Instruments dérivés actifs non courants		11
Instruments dérivés actifs courants	147	603
Instruments dérivés actifs courants et non courants	147	614
Instruments dérivés passifs non courants		
Instruments dérivés passifs courants	98	432
Instruments dérivés passifs courants et non courants	98	432
Position nette des instruments dérivés	49	181

Détail de la variation de la position nette

En milliers d'euros	31 décembre 2016	Variation par résultat	Variation par capitaux propres	Effet de change	31 décembre 2017
Position nette des instruments dérivés	181	(454)	321	1	49

Analyse des sensibilités

Sensibilité du portefeuille de couverture du risque de change					
Position	Total	Variation de la devise traitée	MtM	Impact OCI	Impact P/L
EUR/USD	(54)	10%	388	(111)	499
		-10%	(496)	153	(649)
EUR/CNH	0	10%	15	11	4
		-10%	(15)	(12)	(4)
EUR/USD	5	10%	(22)	(21)	(1)
		-10%	32	33	(1)
EUR/CNH	19	10%	(174)	21	(212)
		-10%	359	(29)	372
USD/KRW	78	10%	(55)	(53)	(2)
		-10%	212	214	(2)
TOTAL	49	10%	153	(152)	288
		-10%	92	360	(284)

Synthèse des positions au 31 décembre 2017

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie		8
Total dérivés de taux		8
Dérivés de change : couverture de juste valeur	(66)	433
Dérivés de change : couverture de flux de trésorerie	98	(257)
Dérivés de change : trading		(2)
Prime historique - prosernat	17	
Total dérivés de change	49	173
Total des instruments dérivés	49	181

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un intervenant de marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale.

Selon la norme IFRS 13 les paramètres retenus dans l'estimation sont classifiés selon une hiérarchie à trois niveaux :

- Niveau 1 : il s'agit de prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : il s'agit de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.
- Niveau 3 : ce niveau concerne les paramètres qui sont fondés sur des données non observables. L'entité établit ces paramètres à partir des meilleures informations qui lui sont disponibles (y compris, le cas échéant, ses propres données) en prenant en compte toutes les informations à sa disposition concernant les hypothèses retenues par les acteurs du marché.

Le niveau hiérarchique de la juste valeur est ainsi déterminé par référence aux niveaux des données d'entrée dans la technique de valorisation. En cas d'utilisation d'une technique d'évaluation basée sur des données de différents niveaux, le niveau de la juste valeur est alors contraint par le niveau le plus bas.

L'ensemble des instruments dérivés sont classés selon la hiérarchie de niveau 2.

NOTE 5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Information sectorielle

Le Groupe applique la norme IFRS 8 (Secteurs opérationnels).

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Comité exécutif pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe a scindé le suivi de son activité en deux secteurs distincts :

- L'activité de conception et réalisation de fours de procédés : Branche « Fours »
- L'activité de conception et réalisation d'unités modulaires de traitement de gaz : Branche « Gaz ».

L'organisation interne du groupe privilégie une analyse de la rentabilité par contrat sans ventilation autre que celle du chiffre d'affaires par secteur et par zone géographique. La ventilation peut varier de façon significative d'une année à l'autre.

Résultat opérationnel courant par secteur

(En milliers d'euros)	Exercice 2017				Exercice 2016			
	Activité Four	Activité Gaz	Inter-secteur	Total	Activité Four	Activité Gaz	Inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	156 352	72 647	6 549	235 548	243 738	72 074	3 291	319 103
Ventes intersecteurs	6 436	113	(6 549)		2 927	364	(3 291)	
Chiffre d'affaires	162 788	72 760		235 548	246 665	72 438		319 103
Coût des ventes	(162 785)	(75 111)		(237 895)	(214 201)	(69 967)		(284 168)
Marge Brute	4	(2 351)		(2 348)	32 464	2 471		34 935
Frais administratifs et commerciaux	(23 444)	(9 119)		(32 563)	(25 109)	(10 127)		(35 236)
Résultat opérationnel courant	(23 440)	(11 470)		(34 911)	7 355	(7 655)		(300)

Etat de la situation financière par secteur

(En milliers d'euros)	31 décembre 2017			31 décembre 2016		
	Activité Four	Activité Gaz	Total	Activité Four	Activité Gaz	Total
Actif sectoriel	198 473	126 068	324 541	226 696	131 555	358 251
Autres actifs			42 039			43 219
Total			366 580			401 470
Passif sectoriel	117 059	124 900	241 959	163 300	106 329	269 629
Capitaux propres			40 379			89 532
Autres passifs			84 242			42 309
Total			366 580			401 470

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique (liée à l'implantation du client)

En milliers d'euros	Exercice 2017	Exercice 2016
France / Europe / Russie	17 063	44 666
Moyent Orient / Afrique	70 581	67 992
Inde / Asie / Océanie	86 220	100 923
Amériques	61 683	105 522
Total chiffre d'affaires	235 548	319 103

Le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client représente 10% du chiffre d'affaires total. Le chiffre d'affaires réalisé avec les cinq et dix premiers clients en représente 41% et 61 % respectivement.

5.2. Nature des dépenses allouées par nature

(En milliers d'euros)	Coût des ventes	Frais administratifs et commerciaux	Exercice 2017	Coût des ventes	Frais administratifs et commerciaux	Exercice 2016
Achats consommés	(180 658)	(174)	(180 832)	(227 669)	(382)	(228 051)
Charges de personnel	(27 212)	(22 213)	(49 425)	(28 822)	(24 767)	(53 589)
Charges externes	(24 064)	(10 289)	(34 352)	(21 663)	(9 734)	(31 397)
Impôts et taxes	(209)	(1 063)	(1 272)	(421)	(852)	(1 273)
Amortissements et provisions	(5 041)	(841)	(5 882)	(2 824)	(556)	(3 380)
Autres produits et charges d'exploitation	(711)	2 016	1 305	(2 768)	1 055	(1 713)
Total	(237 895)	(32 563)	(270 459)	(284 168)	(35 236)	(319 403)

5.3. Ventilation des frais de personnel par nature

En milliers d'euros	Exercice 2017	Exercice 2016
Salaires et traitements	(37 287)	(40 753)
Charges salariales et patronales	(11 816)	(12 756)
Crédit d'impôt compétitivité emploi	82	98
Dotations / reprise d'engagements retraite	(404)	(177)
Total des charges de personnel	(49 425)	(53 589)

5.4. Effectif moyen

L'effectif moyen annuel du Groupe est de 820 personnes en 2017 contre 858 en 2016.

5.5. Autres produits et charges opérationnels

(En milliers d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat de cessions	26	(123)
Amortissements et provisions	(2 447)	(456)
Autres produits et charges	(1 972)	(5 994)
Autres produits et charges opérationnels	(4 392)	(6 574)

En 2017, les autres produits et charges opérationnels sont relatifs aux coûts des mesures d'accompagnement des plans de sauvegarde de l'emploi des entités françaises pour 1 205 K€ et aux frais liés au déménagement du siège social de Prosernat pour 2 271 K€.

5.6. Autres produits et charges financiers

(En milliers d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Gains (Pertes) nets de change	(1 956)	(1 349)
Autres produits et charges financières	(627)	(14)
Autres produits et charges financiers	(2 552)	(1 363)

5.7. Impôts sur les résultats

5.7.1. Analyse de la charge d'impôt

(En milliers d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Impôts courants	481	(3 930)
Impôts différés	(523)	5 970
Charge totale d'impôt	(42)	2 039

Une partie des déficits reportables précédemment activés a été annulée pour un montant de 800 K€. Ils concernent le groupe d'intégration fiscale Heurtey Petrochem / Prosernat. Les actifs d'impôt font l'objet d'un plan pluriannuel permettant de mettre en évidence les créances recouvrables dans un délai raisonnable.

5.7.2. Analyse de l'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

(En milliers d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat net consolidé avant quote part du résultat net des co-entreprises	(42 802)	(7 049)
(Charge)/Produit d'impôt	(42)	2 039
Résultat net avant IS	(42 760)	(9 088)
Impôt théorique à 33,33%	14 252	3 029
Déficits non activés	(11 801)	514
Différentiel de taux mère / filiales	(954)	558
Quote part sur dividendes + retenues à la source	(1 594)	(907)
Effet de la variation des taux d'impôts	414	
CVAE	(72)	(130)
Différences permanentes et autres	(288)	(1 025)
Charge d'impôt réelle	(42)	2 039
Taux effectif d'impôt	0%	22%
Taux effectif hors CVAE	0%	24%

Les taux d'impôt des principales filiales pour les exercices 2016 et 2017 sont les suivants :

- France : de 33,33 % à 25% en 2022
- Etats Unis : 35,68 % en 2017 et 21,9% en 2018
- Russie 20,00%
- Corée 24,20%

5.8. Résultat par action

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action pour l'ensemble des activités.

(En milliers d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat net part du groupe	(42 944)	(7 157)
Résultat net ajusté pour le résultat net dilué par action	(42 944)	(7 157)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice en excluant les actions propres	4 912 937	4 911 786
Nombre moyen pondéré d'actions de performance		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	4 912 937	4 911 786
Résultat net par action	(8,74 €)	(1,46 €)
Résultat net dilué par action	(8,74 €)	(1,46 €)

NOTE 6. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Les rémunérations présentées ci-après sont octroyées aux mandataires sociaux de la société. Elles ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Rémunérations et avantages en nature	1 012	877
Paiements en actions		
Avantages en nature GSC		
Total	1 012	877

Les modalités d'évaluation des paiements fondés sur des actions sont présentées en note 3.2.17

Le Groupe par l'intermédiaire de sa filiale Prosernat dispose d'une convention de recherche industrielle avec le Groupe IFP qui fait l'objet d'un accord commercial concernant le versement de royalties au titre des technologies développées par le Groupe IFP et commercialisées par Prosernat. Dans le cadre de cet accord, il a été versé un montant de 1,3 M€ sur l'exercice au Groupe IFP.

Le Groupe a également eu les transactions suivantes :

- Facturation de prestations à l'IFP 0,2 M€
- Facturation de prestations à Axens 0,2M€
- Paiement de charge d'intérêts à Axens 0,3M€
- Souscription d'un prêt en compte courant à Axens de 56 M€

NOTE 7. EXPOSITIONS AUX RISQUES FINANCIERS

7.1. Risque de taux d'intérêts

Les principales dettes financières du Groupe sont supportées par la Holding Heurtey Petrochem France et les filiales Prosernat et Heurtey Petrochem India.

Compte tenu de la situation du Groupe au 31 décembre 2017, les dettes à taux variable sont essentiellement constituées :

- Des emprunts moyen terme souscrits auprès d'Axens et de la BPI ;
- Des concours bancaires chez Heurtey Petrochem France et Heurtey Petrochem India ;
- De la ligne de crédit revolving mobilisée par Heurtey Petrochem France auprès de la BPI.

La trésorerie du groupe est placée à court terme afin d'assurer sa liquidité. Les produits financiers sont soumis aux fluctuations des taux d'intérêts monétaires.

Au 31 décembre 2017, le Groupe utilise un dérivé de taux pour couvrir le risque de taux sur les périodes de 2018 à 2020 des échéances de l'emprunt à taux variable. Une évolution de 1% du risque de taux entraînerait un surcout annuel de 119 K€.

7.2. Risque de change

Le Groupe Heurtey Petrochem réalise des affaires dites « multi-devises » l'exposant au risque de fluctuation des cours de devises. Le groupe a recours à des contrats de change à terme afin de se couvrir contre ce risque.

Au 31 décembre 2017, les opérations non dénouées ainsi contractées sont :

- Heurtey Petrochem SA :
 - Achats à terme de USD : 9 000 KUSD
 - Achats à terme de CNH : 1 200KCNH
 - Vente à terme de USD : 4 025 KUSD

- Prosernat :
 - Achats à terme de devises : 300 KUSD
 - Ventes à terme de devises : 2 500 KUSD

- PCK :
 - Ventes à terme de USD : 1 600 KUSD

7.3. Risque de liquidité

Le groupe a pour politique de conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement en toute indépendance.

Les excédents et besoins de trésorerie du groupe sont directement gérés ou pilotés par le service Trésorerie du groupe, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante.

Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires et équivalents trésorerie dont la sensibilité est inférieure à 0,5 % et la durée de placement recommandée est inférieure à trois mois.

Les éléments comptabilisés par le groupe en tant que « Trésorerie et équivalents de trésorerie » répondent strictement aux critères repris dans la position de l'AMF. Les placements sont revus régulièrement et conformément aux procédures groupe et dans le strict respect des critères de qualification définis par la norme IAS 7 État des flux de trésorerie et des recommandations de l'AMF.

Le groupe peut être amené à couvrir une partie de ses dettes et créances contre les fluctuations des taux d'intérêt à l'aide d'instruments financiers tels que les swaps et les dérivés de taux.

7.4. Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières cocontractantes. Le risque de crédit lié aux créances est limité en raison, de la qualité du portefeuille de clients à la clôture 2017.

Créances non réglées au 31 décembre 2017

(En milliers d'euros)	Valeur au bilan au 31 décembre 2017	Dont actifs financiers non échus à la date de clôture	Dont actifs financiers échus à la date de clôture			Actifs financiers dépréciés
			0-3 mois	3-6 mois	Au-delà de 6 mois	
Clients	98 177	94 497	1 927	22	1 731	4 977
Autres débiteurs	1 638	1 469	0	0	169	41
Autres actifs financiers	588	588				
Total des créances non réglées	100 403	96 554	1 927	22	1 900	5 018

NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1. Engagements reçus

(En milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Cautions reçues des fournisseurs	13 188	19 125
Total des cautions reçues	13 188	19 125

Détail par société du groupe

(En milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Heurtey Petrochem SA	3 635	9 868
Prosernat	9 553	9 257
Total des cautions reçues	13 188	19 125

8.2. Engagements donnés

(En milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Cautions données aux clients	158 641	195 140
Cautions données aux fournisseurs	3 599	5 023

Engagements donnés par Heurtey Petrochem

La société utilise des lignes de caution à hauteur de 82 934 K€ au 31 décembre 2017. Sur ce montant, 42 965 K€ correspondent à des cautions souscrites par Heurtey Petrochem France pour le compte de :

- Petro-chem Development 17 036 K€
- HPIP 17 121 K€
- HP Russie 8 808 K€

La société a mis en place un montant de 17 683 K€ de contre garanties au bénéfice de ses filiales.

Engagements donnés par les Filiales

Au 31 décembre 2017 :

▪ Prosernat	51 510 K€
▪ PCD	12 279 K€
▪ HPIP	5 033 K€
▪ PCK	6 885 K€

Cautions données aux fournisseurs

Les cautions données aux fournisseurs concernent Prosernat.

Covenants

Au 31 décembre 2017, le Groupe n'a plus de dette sujette au respect de ratios.

Engagements de location

Les engagements de locations par échéance sont présentés dans le tableau suivant au 31 décembre 2017 :

(En millions d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Heurtey Petrochem France	0,8	1,0
Petro-chem Development	0,5	0,5
Prosernat	3,2	1,1
Heurtey Petrochem Manufacturing	1,1	1,1
Heurtey Petrochem India Private ltd	0,4	0,4
Heurtey Petrochem Russie	0,4	0,4
Total	6,4	4,3

NOTE 9. LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Litiges

Néant

Passifs éventuels

Néant

NOTE 10. ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTE 11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En milliers d'euros)	Exercice 2017			Exercice 2016		
	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	Services autres que la certification aux comptes	Total	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	Services autres que la certification aux comptes	Total
PwC	390		390	388		388
<i>dont émetteur</i>	171		171	175		175
<i>dont filiales</i>	219		219	213		213
Ernst & Young	261		261	287		287
<i>dont émetteur</i>	151	1	152	155		155
<i>dont filiales</i>	110	11	121	132		132
Autres				43		43
Total	651	12	663	718		718

NOTE 12. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Heurtey Petrochem, les états financiers de ses filiales et la quote-part de l'actif net et du résultat net des co-entreprises comptabilisées selon la méthode des mises en équivalence.

Entités incluses dans le périmètre de consolidation :

Sociétés	Méthode de consolidation au 31/12/2017	Pourcentage de contrôle au 31/12/2017	Pourcentage d'intérêt	
			31/12/2017	31/12/2016
Heurtey Petrochem France	Société Mère			
Heurtey Petrochem Beijing	IG	100%	100%	100%
Heurtey Petrochem Brasil	IG	100%	100%	100%
Heurtey Petrochem Development Canada	IG	100%	100%	100%
Heurtey Petrochem Germany	NC	N/A	N/A	90%
Heurtey Petrochem Manufacturing	IG	100%	100%	100%
Heurtey Petrochem India Private ltd	IG	100%	100%	100%
Heurtey Petrochem Romania	IG	100%	100%	100%
Heurtey Petrochem Russie	IG	100%	100%	100%
Heurtey Petrochem Serbie	IG	100%	100%	100%
Heurtey Petrochem South Africa	IG	100%	100%	100%
Heurtey Petrochem Turquie	IG	100%	100%	100%
ITS Reaktortechnik GMBH	IG	100%	100%	100%
Petro-chem Development (USA)	IG	100%	100%	100%
Petro-chem Development & Salamah Salem Alanizi	ME	60%	60%	N/A
Petro-chem India	NC	N/A	N/A	100%
Petro-chem Korea	IG	95%	95%	95%
Petrochem Zamil co Ltd	NC	N/A	N/A	50%
PFR Engineering	IG	100%	100%	100%
PFR Technologies LLC	IG	100%	100%	100%
Prosernat	IG	100%	100%	100%
Prosernat Arabie Saoudite	NC	N/A	N/A	70%
Prosernat Malaysia	IG	100%	100%	100%

I.G. : Intégration Globale

M.E. : Mise en équivalence

N.C. : Non consolidé

Les sociétés suivantes, liquidées ou en cours de liquidation ont été déconsolidées au cours de l'exercice 2017 :

- Heurtey Petrochem Germany
- Petro-chem India
- Petrochem Zamil co Ltd
- Prosernat Arabie Saoudite

Chapitre 1 Ces sociétés n'avaient plus d'activité et étaient d'une importance négligeable pour le Groupe.